



AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

RÈGLEMENT 358-2026 HARMONISÉ APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET L'AUTORITÉ COMPÉTENTE RELATIVEMENT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS, AUX ANIMAUX, AUX NUISANCES, AU COLPORTAGE, AU STATIONNEMENT, AU PARC LINÉAIRE ET AUX REGRATTIERS ET PRÊTEURS SUR GAGES ABROGEANT LE RÈGLEMENT 352-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe.

QUE le projet de règlement numéro 358-2026 a été présenté et adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 août 2026.

QUE le règlement numéro 358-2026 a été présenté et adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1er septembre 2026.

QUE le règlement 358-2026 harmonisé applicable par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente relativement à la sécurité publique, à la protection des personnes et des propriétés, aux animaux, aux nuisances, au colportage, au stationnement, au parc linéaire et aux regrattiers et prêteurs sur gages abrogeant le règlement 352-2025 peut être résumé ainsi:

- Ajout d'un article relativement aux feux sur les propriétés privées
- Maintenir à 100 mètres la distance relative à l'usage des armes, mais de modifier l'amende pour se conformer à la Loi
- Mise en place d'un encadrement concernant les chiens

QUE le règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, au 470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe (Québec), aux heures normales de bureau ou sur le site web de la Municipalité de Sainte-Barbe.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 2^e jour de septembre 2026.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 2 septembre 2026 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour de septembre 2026.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière